



FINE ART
BY HISCOX

TROUVER LA MEILLEURE
PROTECTION POUR VOS
OEUVRES EST **TOUT UN
ART.**



Peintures, sculptures, livres de collections, meubles anciens... vous avez le privilège de posséder des œuvres uniques.

Investissement ou passion, part de votre patrimoine ou maillon de votre collection, ces œuvres auxquelles vous êtes attaché peuvent malheureusement être endommagées ou volées. Pourtant, elles sont souvent mal protégées par les contrats d'assurance traditionnels alors qu'elles méritent une protection à la hauteur de leur valeur.

Hiscox, assureur spécialiste

Groupe international coté à la bourse de Londres et **assureur de référence pour les plus grands musées, galeries et collectionneurs français et européens**, Hiscox bénéficie d'une expérience et d'une connaissance uniques des problématiques liées aux œuvres d'art et aux patrimoines d'exception depuis plus de 40 ans.

Hiscox est reconnu comme **leader sur le marché des assurances d'objets d'art** et vous offre ainsi une **couverture adaptée** à vos besoins et vos envies avec les meilleures garanties pour protéger vos biens.



Notre valeur ajoutée à votre service

En tant qu'assureur spécialiste, nous connaissons la valeur d'un service de qualité et d'une approche simple, flexible et rapide, en toute confidentialité. C'est pourquoi quand nous vous couvrons, nous vous offrons aussi les bénéfices suivants :

- **une forte culture du service** pour votre tranquillité d'esprit
- **une connaissance approfondie du monde de l'art** français et international, des collectionneurs, des galeristes, des artistes, afin de vous offrir un contrat sur mesure
- **un réseau d'experts et de restaurateurs spécialisés en œuvre d'art** capables d'intervenir au plus vite en cas de sinistre.

Philosophie de règlement des sinistres

Nous sommes particulièrement attentifs au processus de gestion des sinistres afin qu'il soit le plus fluide possible. Nous partons du principe que votre réclamation est juste et ne tentons pas d'interpréter le contrat en votre défaveur. Si le sinistre est dû, nous le payons. C'est notre philosophie, et notre métier.



Hiscox vous protège

Le contrat Fine Art by Hiscox répond à vos exigences et protège vos objets d'art **en France et dans le monde entier** : peintures, dessins, gravures, mobilier ancien ou design, sculptures, mais aussi livres de collection, installations, timbres, jouets anciens, porcelaine, orfèvrerie, etc.

Nous vous proposons un contrat « **Tous risques sauf** », où tout ce qui n'est pas exclu est couvert pour plus de simplicité, avec des garanties complètes conçues pour répondre à vos besoins et qui vous offre notamment les avantages suivants :

- **dédommagement à votre convenance** à la suite d'un sinistre – vous avez le choix entre :
 - le paiement de la restauration et de la dépréciation de l'œuvre
 - le remplacement par une œuvre de valeur et de qualité équivalente
 - l'indemnisation à hauteur de 100% de la valeur assurée de l'œuvre
- indemnisation notamment en cas de **vol, perte, incendie, dégât des eaux, casse et dommage accidentels**, et remboursement des frais annexes qui en résultent (frais de déplacement des œuvres d'art pour les amener jusqu'au restaurateur, etc.)
- œuvres d'art garanties **en tous lieux, y compris en cours de transports** :
 - lors de leurs prêts à des musées, galeries d'art, etc.
 - pendant leur restauration ou leur encadrement, y compris pour les dommages causés par ces opérations
- **couverture automatique des nouvelles acquisitions** dans la limite de 25% du montant assuré et dans un délai de deux mois après leur achat.

Exemples de sinistres

- L'œuvre de notre assuré, d'une valeur de 400 000€, est brisée lors de son transport de New York, lieu de son achat, à Paris. Notre expert a pu convaincre l'artiste, l'une des stars du marché de l'art mondial, de refaire l'œuvre à l'identique. L'œuvre a ainsi pris sa place sur les murs de notre assuré, comme si rien ne s'était passé.
- Lors d'une manipulation, la peinture d'un de nos assurés a été perforée. Il s'agit d'une œuvre réalisée par l'un des artistes phares de la nouvelle École de Paris. Nous avons indemnisé notre assuré pour un total 215 000€, ce qui correspond à la dévaluation de son œuvre à hauteur de 50% de sa valeur avant sinistre et aux coûts de la restauration, effectuée par un spécialiste.

Next step ?

Cette brochure est un résumé non exhaustif de notre offre d'assurance Fine Art by Hiscox. Pour plus d'informations et l'obtention d'un devis, veuillez contacter votre assureur-conseil.

Nous assurons :

- les objets d'art et les collections
- les professionnels de l'art
- les musées et expositions
- les collections d'entreprises
- les habitations haut de gamme
- le kidnapping et rançon
- la responsabilité civile professionnelle
- la multirisque professionnelle à la carte
- la responsabilité des dirigeants
- les données sensibles des entreprises
- les bureaux.

19 rue Louis le Grand 75002 Paris
T 0810 50 20 10
F 0810 00 71 02
E hiscox.info@hiscox.fr
www.hiscox.fr



Les sinistres sont étudiés au cas par cas et sont sujets aux conditions applicables de la police d'assurance qui y est rattachée.

10841 03/16